
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

Mercredi, le 31 août, à 18 h 30
à l'école secondaire de l'Odysée

PROCÈS-VERBAL

1. **Accueil, prise de présences et ouverture de l'assemblée**

Ludovick St-Laurent débute la rencontre à 18h30.

2. **Mot de bienvenue**

2.1 **Présentation**

Ludovick St-Laurent se présente.

2.2 **Portrait et priorités de l'équipe-école pour 22-23**

L'école secondaire de l'Odysée comporte 40 membres du personnel ; 25 enseignants, 10 membres soutien, 5 membres professionnels et une direction.

Nous avons cette année 276 élèves inscrits.

Nos priorités cette année seront :

- Transition du projet éducatif 19-22
 - Échéancier
- Implantation du programme Hors-Piste
- Déploiement des activités parascolaires
- Pédagogie et données probantes
- Poursuite des travaux
 - Parc La toile
 - Coopérative alimentaire

3. **Nomination d'un secrétaire et président de l'assemblée**

Ludovick St-Laurent se propose comme président de l'assemblée et propose Audrey Jetté comme secrétaire de l'assemblée. Ces propositions sont approuvées par Julie St-Hilaire.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour de la rencontre.**

Il est proposé par Christiane Lemire, appuyé par Caroline Lacroix

Que : L'ordre du jour de la rencontre soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Lecture et adoption de du procès-verbal de l'assemblée du 1^{er} septembre 2021.

Il est proposé par Caroline Lacroix, appuyé par Daphné Santerre

Que : Le procès-verbal de la rencontre du 1^{er} septembre 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Rôles et fonction du conseil d'établissement

Ludovick St-Laurent mentionne les rôles et fonctions du conseil d'établissement.

7. Rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement

Holly Hunter présente le rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement.

8. Procédures d'élection

8.1 Élection des représentants au conseil d'établissement

8.1.1 Deux postes d'une durée de 2 ans

Dany Senay propose Holly Hunter, celle-ci refuse.

Véronique Dubois propose Julie St-Hilaire, celle-ci refuse.

Caroline Lacroix propose Dominic Bourassa, celui-ci accepte.

Julie St-Hilaire propose Dany Senay, celui-ci refuse

Caroline Lacroix propose Guylaine Dussault, celle-ci refuse.

Vanessa Bourgois se propose

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 Élection de deux (2) à quatre (4) substituts

Dany Senay propose Julie St-Hilaire, celle-ci accepte.

Caroline Lacroix propose Daphné Santerre, celle-ci accepte.

Dominic Bourassa propose Guylaine Dussault, celle-ci accepte.

Holly Hunter propose Jacinthe Lanthier, celle-ci accepte.

Dany Senay propose Holly Hunter, celle-ci refuse.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3 Élection d'un parent membre du conseil d'établissement représentant au comité de parents

Caroline Lacroix propose Dominic Bourassa, celui-ci accepte.

Véronique Dubois propose Caroline Lacroix, celle-ci refuse.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.4 Élection d'un substitut au comité de parents, si l'assemblée le désire

Caroline Lacroix se propose.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Décision quant à l'existence d'un organisme de participation des parents

Il est recommandé que le mandat revienne aux parents membres du conseil d'établissement de s'entendre sur les décisions et actions à prendre pour nos jeunes.

10. La fondation de l'école secondaire de l'Odysée

Holly Hunter mentionne qu'à cause de la COVID, la fondation n'a pas eu le temps de développer son plein potentiel. Elle demande si la direction a de l'intérêt à s'impliquer.

11. Varia

La prochaine rencontre du EHDAA aura lieu le 17 octobre 2022.

12. Levée de l'assemblée

La fin de la rencontre est proposée par Ludovick St-Laurent à 19h45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ludovick St-Laurent, directeur

Audrey Jetté, secrétaire

Toute décision de l'assemblée générale ou du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève.

(Loi 180, art. 64)